

Commission : Discipline
Date : 02 avril 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	29 03 26	UA COGNAC FOOTBALL	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	35€
D2	29 03 26	FCC ISLE D'ESPAGNAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	35€
D3	28 03 26	GSFP GOND PONTOUVRE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	35€
D4	28 03 26	FC FONTAFIE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	35€
D4	28 03 26	US LESSAC	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	35€

Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	28 03 26	ES CHAMPNIERS	6 Matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art 2 et 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	60€
D1	29 03 26	FC CHARENTE LIMOUSINE	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	41€
D2	29 03 26	JS SIREUIL	3 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	55€
D2	29 03 26	USA VERDILLE	2 Matchs de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	41€
D4	29 03 26	GSFP GOND PONTOUVRE	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	160€
D4	29 03 26	OF COURBILLAC	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	160€
D4	29 03 26	US CHANTILLAC	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	30 03 26	60€
D4	29 03 26	US CHANTILLAC	6 Matchs de suspension	Art 6 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	30 03 26	125€
D4	29 03 26	LSC FEUILLADE	12 Matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art 7 et 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 04 26	Amende minorée 100€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS

N°27 DU 02 04 2026

U17	21 03 26	FCC L'ISLE D'ESPAGNAC	5 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	27 03 26	90€
-----	----------	-----------------------	------------------------	----------------------------------	--------	----------	-----

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN